

Rencontre de Monsieur le Maire avec les parents d'élèves
 du 3 décembre 2015
 Récapitulatif des questions transmises en préalable

ECOLE	QUESTIONS	REPONSES
Saint Exupéry	1- Réfection de notre cour de récréation. 2- Remplacement de Marietta Penaud, concierge.	1- N'est pas envisagée pour le moment. 2- Marietta va être remplacée. Procédure de recrutement lancée.
Breuil Mingot	1- Organisation des tables de cantine lors des repas sans porc : une table "à part" était mise en place pour les enfants ne consommant pas de porc sur la cantine du Breuil Mingot, ce qui va à l'encontre des principes de laïcité et peut entraîner une stigmatisation des enfants. Y a-t-il des consignes adressées aux personnels de restauration à ce sujet ? 2- Des formations sont-elles dispensées à tout le personnel périscolaire ? 3- PEDT : un comité de suivi composé de différentes instances est organisé. En tant que délégués des parents d'élèves, nous n'avons aucune information. Comment y participer ?	1- Non aucune consigne ne va dans ce sens, il s'agit d'une initiative personnelle de la responsable de l'office compte tenu du faible pourcentage d'enfant ne mangeant pas de porc sur ce site et de l'exiguïté de la salle à manger rendant difficile la circulation des agents pendant le service. Nous avons modifié l'organisation des que nous avons été mis au courant et avons réparti différemment les enfants et pris des mesures pour adapter le service. 2- Un plan de formation intègre chaque année des animateurs périscolaires (préparation BABA et BAFD – PEAC...) 3- Les fédérations de parents d'élèves siègent au comité de pilotage. Les retours de terrain se font par le biais des CET.

Maternelle Renaudot

Remplacement des ATSEM. En effet, depuis la rentrée, plusieurs personnes se sont succédées à ce poste dans la classe des enfants en petite section à Demarçay. Face à ces arrivées-départs, les parents sont inquiets (ils vous l'ont fait savoir lors de rencontres avec des élus et des personnes de l'administration) pour le bien-être de leurs enfants. Ils ne comprennent pas très bien la logique de ces mouvements. Ils souhaiteraient vivement avoir des éclaircissements à ce sujet.

Le SEEC comprend un pool de remplaçants qui pallient les absences des agents titulaires sur poste fixe. Il est possible que l'ensemble des agents du pool soient déjà affecté sur des remplacements. Dans ce cas précis, ce sont des agents périscolaires qui effectuent le remplacement sur le temps de classe. Il peut y avoir des mouvements d'agents remplaçants suivant les besoins recensés dans les 24 écoles maternelles.

Marcel Pagnol

1. Quel processus de travail est en cours pour la reconfiguration de la carte scolaire, et quelles modalités de concertation / participation des parents d'élèves à ce chantier ?

1. Première étape de mise à plat. Analyse quantitative et qualitative. Examen en Bureau municipal

Retour vers l'Education Nationale

Selon décision, travail de concertation avec les partenaires (enseignants, parents d'élèves, maisons de quartier...) dans les secteurs concernés.

2. Les parents s'interrogent et s'inquiètent de l'évolution de la mixité sociale à l'échelle du quartier : les différences de population entre les écoles Marcel Pagnol et Perrochon vont-elles encore s'accroître ?

2. C'est probable.

3. Menus de la cantine : une évolution des menus serait-elle possible, vers plus de bio (ou en tout cas plus de produits locaux) et surtout plus de diversité dans les menus.

3. Nous continuons à travailler avec les filières locales comme nous l'avons fait avec les maraichers de Vendeuve, afin d'augmenter la part des productions locales dans nos approvisionnement. Il n'est pas prévu de continuer la part du Bio dans nos approvisionnement, qui est déjà à 23 % de nos achats. Un travail est en cours pour donner plus d'information sur la composition et la provenance des denrées qui composent les repas.

	<p>4. Le projet de rénovation de l'école Marcel Pagnol intégrera t'il l'école maternelle?</p> <p>5. Pouvez-vous nous préciser les mesures de sécurité prévues suite aux évènements tragiques récents sur Paris ?</p> <p>6. Pourquoi la mairie a-t-elle élargie le nombre d'enfants accueilli en périscolaire?</p> <p>7. Quelles formations reçoivent les agents?</p> <p>8. Comment préparent-ils les projets ? Sur le temps d'accueil ou ont-ils de la préparation ?</p> <p>9. Il a été dit en maternelle que dès 18h30 les agents attendraient les parents en manteau et seraient prêt à partir. Cela veut dire qu'ils n'ont pas de temps pour ranger après? Est-ce que ce temps de rangement est fait en présence des enfants?</p>	<p>4. La totalité du groupe scolaire est concerné.</p> <p>5. Cf. point à l'ordre du jour</p> <p>6. Le nombre d'enfants est fonction des effectifs des écoles. Le taux d'encadrement est inchangé sur l'école Marcel Pagnol.</p> <p>7. Sur l'élémentaire l'accueil périscolaire est assuré par la maison de quartier Cap Sud. En maternelle, ce sont les Atsem et les animateurs périscolaires de la Ville. Dans les 2 cas, des formations sont proposées.</p> <p>8. Elémentaire : temps de préparation Maternelle : temps pour les responsables Aller – retour avec pôle Educatif avant validation définitive. Fermeture de l'accueil périscolaire à 18h30. Les parents doivent venir chercher leurs enfants entre 16h30 et 18h30 au plus tard.</p> <p>9. Les rangements commencent à se faire au fur et à mesure de la soirée, lorsqu'il y a moins d'enfants, et se poursuivent après 18h30.</p>
--	--	---

	<p>10. Le temps du repas le midi est également problématique car l'encadrement ne semble pas suffisant pour le nombre d'enfants ayant besoin d'aide de calme pour manger comme les maternelles</p>	<p>10. Le taux d'encadrement est conforme à la législation.</p>
<p>Petit Tour</p>	<p>1- Question de sécurisation de l'entrée de l'école : fermeture des portes et interphone : à ce jour les travaux 'ont pas été engagés d'où contexte d'insécurité. Demande de réalisation des travaux.</p> <p>2- Portes d'accès au bâtiment, les normes de sécurité imposant des portes à ouverture rapide ne sont pas respectées : point évoqué en conseil d'école l'an passé et toujours pas de travaux.</p> <p>3- Conditions de la sieste pour les enfants : locaux trop petits, des enfants dorment dans le hall sur de vieux tapis avec des sacs de couchage apportés par les parents. Demande de moyes nécessaires pour palier à cela.</p>	<p>1. Il est prévu l'installation d'un visiophone sur les vacances de Noel 2015.</p> <p>2. Le type d'établissement n'impose pas d'avoir des barres anti panique sur les portes. En présence des enfants ces issues de secours doivent être ouvertes. Dans le cadre de Vigipirate, si les portes doivent être fermées, il faut veiller à ce que les clés soient à proximité immédiate (accrochées au montant de la porte par exemple).</p> <p>3. Le responsable de secteur a vu avec la directrice afin de trouver la solution la mieux appropriée pour la sieste. Une commande de lit ainsi que des couvertures et draps est faite.</p>
<p>Paul Bert</p>	<p>1- est-il possible qu'un représentant de la commune soit présent lors des prochains conseils d'école (élu ou agent)? Cela n'a malheureusement pas été le cas lors du dernier conseil</p>	<p>1. Un agent de la Ville ne peut en aucun cas représenter le Maire en lieu et place d'un élu municipal. La liste des élus qui siègent en conseils d'écoles fait l'objet d'une délibération en conseil municipal.</p>

<p>d'école, et seulement très partiellement au cours de l'année scolaire précédente...</p>	<p>2. Est-il possible que la responsable de la garderie soit également présente au Conseil d'école? Les parents d'élèves n'ont actuellement aucune information sur le déroulement de la pause méridienne, si ce n'est que la majeure partie des élèves mangent à la cantine (environ 190 élèves) et que les enseignants trouvent les enfants très énervés lors du retour en classe à 14H (depuis la réforme des rythmes scolaires).</p>	<p>2. Des agents peuvent ponctuellement être conviés (notamment 1^{er} Conseil d'école de l'année pour y être présenté). Des interventions ponctuelles peuvent être envisagées sur un sujet précis (travaux, présentation projet périscolaire...)</p>
<p>3- baisse du taux d'encadrement périscolaire (1 adulte pour 14 enfants): la commune considère-t-elle l'encadrement suffisant (service en restauration, surveillance en récréation, garderie) ?</p>	<p>3. Oui conforme à la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)</p>	
<p>4- travaux de réfection de la cour de l'école, des toilettes et du portail d'entrée: le projet serait présenté début 2016: quand les travaux auront-ils lieu? Les utilisateurs des locaux: enseignants, concierge, personnel périscolaire, disent ne pas avoir été interrogés sur les aménagements à venir. Le seront-</p>	<p>4. Une présentation du projet et de la programmation des travaux sera faite au conseil d'école du mois de mars. Les remarques pourront être recueillies à cette occasion. Le projet est avant tout de sécuriser au mieux la cour, compte tenu des contraintes techniques dues à la déclivité.</p>	

ils?

- quid des autres aménagements:
téléphone à l'étage, panneaux
d'affichage extérieur pour l'école,
les représentants des parents
d'élèves et l'amicale de l'école
Paul Bert.

En attente de programmation. Accord non encore donné pour l'affichage supplémentaire, il existe déjà un panneau..